



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



**REUNION DU JEUDI 18 NOVEMBRE
DE 18H30 A 20H30**

LIEU : MAISON CITOYENNE DES RAMASSIERS

Comité de Quartier Ramassiers - Cabirol Compte-rendu de la réunion d'installation « TEMPS 2 »

PARTICIPANT-E-S :

ALBY Laurent, BERNOU Annie, BERTRAND Marie-Odile, BESSE François-Gérard, CALVEL Geneviève, CHAUVET Laetitia, COUVARAS Nikiforos, DYLEWSHI Thibault, DUPRE Alain, ESTIENNE Arnaud, FORTANETE Anne, GONEN Gökan, HOSTIN Alexia, LABBE Ségolène, MARTINEZ Linda, MAURY Patrick, MONGRELET Philippe, PUCHAES Josiane, ROQUES Gaël, SARIS Anthony, TOMASI Martine, VAUCHERE Caroline.

EXCUSE-E-S :

BERTHOLLET Claude, FAURE Julien, GARIDOU Jean-François, MWINDU Andrea, PECHBERTY Estelle.

Début de réunion : 18h30 :

Après avoir remercié les participantes et les participants pour leur présence à cette deuxième rencontre, Madame Ségolène LABBÉ, Adjointe déléguée à la Démocratie Locale et aux Comités de quartier introduit la réunion et présente :

- Madame Marie-Odile BERTRAND, Conseillère déléguée à la Maison de la transition écologique, au cadre de vie, à l'animation des Comités de quartier du territoire EST et Coordinatrice de ce Comité de quartier Ramassiers – Cabirol,
- Madame Caroline VAUCHERE, Déléguée à la Culture, à la diffusion des savoirs, à l'université populaire columérine, aux jeunes, à la laïcité et Adjointe de ce Comité de quartier,
- Monsieur Gökan GONEN, Conseiller délégué à la végétalisation en ville, au développement numérique et Conseiller délégué de ce Comité de quartier.

Madame LABBÉ, rappelle le premier rendez-vous du 16 septembre dernier, Salle SATGÉ, comme un temps institutionnel et de premier contact. Elle précise l'objectif de la réunion de ce nouveau temps.

Ce "Temps 2" d'installation des Comités de quartier a pour objectif premier de favoriser l'interconnaissance des nouveaux membres et de commencer à co-construire un socle commun de référence.

Madame Ségolène LABBE présente en premier lieu, l'ambition politique et rappelle la genèse des Comités de quartier.

Une ambition politique :

Très attentive au fait que la confrontation des points de vues se fasse dans le respect des opinions de chacune et chacun, la ville de Colomiers a mis en œuvre des démarches visant à faciliter la participation citoyenne. Cette ambition se traduit par la création et la pérennisation des Comités de quartier, lieux de discussion démocratique, de dialogue, d'initiative, de concertation et d'information où se rencontrent habitant-e-s, acteurs locaux, technicien-ne-s et élu-e-s pour l'élaboration collective de projets.

Mme LABBÉ rappelle l'importance de la mise en œuvre des Comités de quartier, et du fait que la Ville s'engage dans cette démarche sans être contrainte par l'obligation légale faite aux Villes de 80 000 habitant-e-s. Les Comités de quartier disposent d'une liberté d'organisation, ont le choix des thématiques abordées, et peuvent être sollicités par la Ville pour participer à des instances, des réunions publiques au titre de membre de Comité de quartier.

Genèse :

- **Septembre 2014**, création du Service Démocratie Locale,
- **Septembre 2015**, instauration des 6 Comités de quartier,
- **Janvier 2016 et Janvier 2017**, installation des Comités de quartier,
- **Octobre 2020**, Conseil de la Vie Locale de fin d'engagement des Comités de quartier,
- **Décembre 2020**, Consolidation du projet Comités de quartier suite à la phase d'évaluation,
- **Avril-Juin 2021**, Appel à candidatures nouveaux Comités de quartier,
- **16 septembre 2021**, Installation des nouveaux Comités de quartier.

Philippe Miègeville, correspondant de quartier pour le Pôle participation citoyenne, explique la manière un peu originale avec laquelle chacune et chacun pourra se présenter et partager des sensibilités et des intérêts personnels.

En suivant, des fonctionnements possibles de cette instance participative seront abordés en détail. Après quoi, le verre de la convivialité sera partagé.

Présentation croisée :

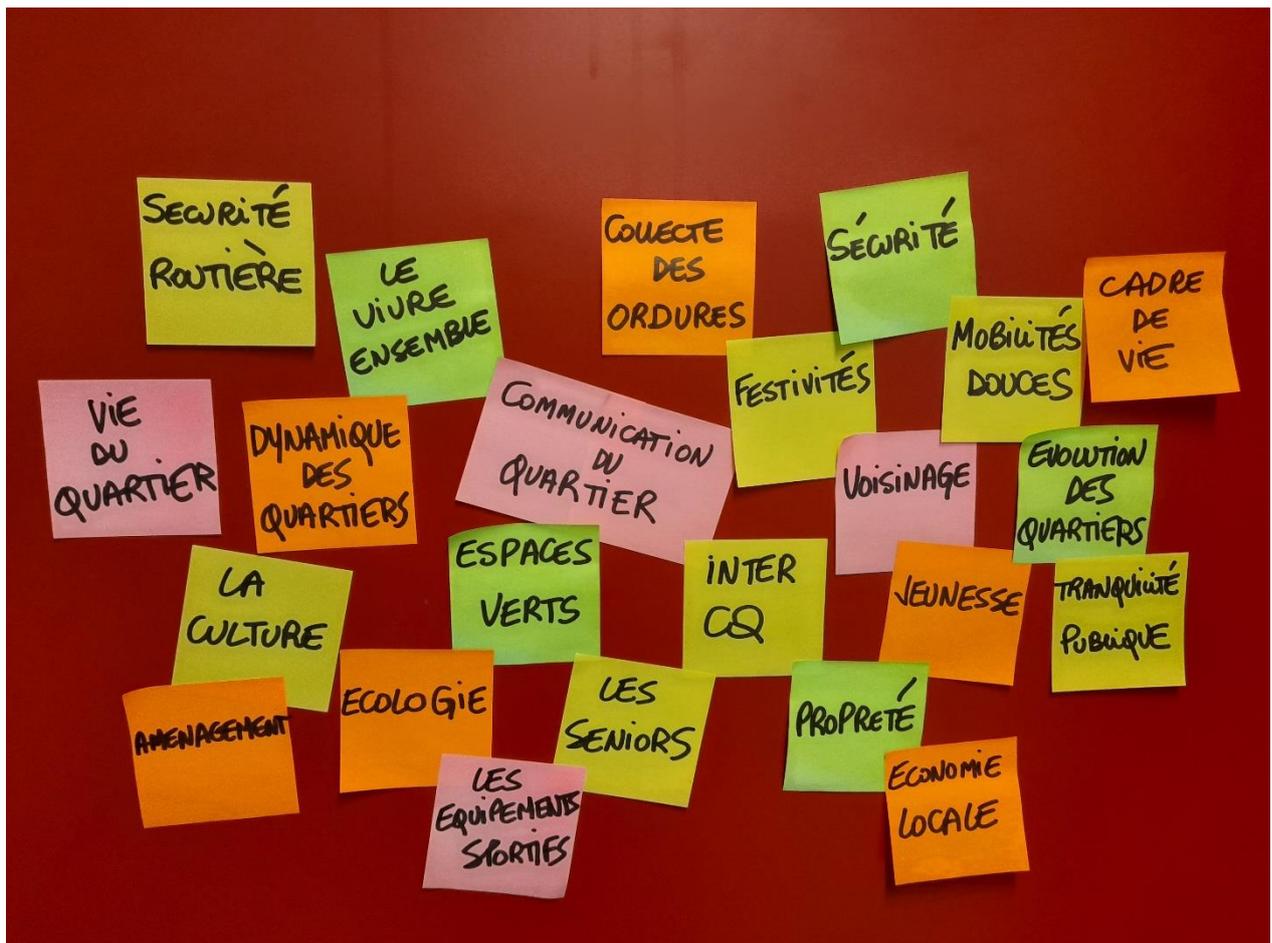
En lieu et place du tour de table traditionnel, une approche différente, plus conviviale, et parfois plus riche en échanges directs, est proposée aux participantes et participants : la présentation croisée.

Cet exercice consiste à mettre en place des binômes : pendant 2 minutes, la première personne du binôme (A) se présente à la deuxième personne (B) en prenant note :

- De son nom,
- De son prénom,
- De son quartier,
- Des raisons qui ont motivé son engagement,
- De ses thématiques favorites, et réciproquement.

En se basant sur les réponses reçues lors cette rapide discussion, A présente B et B présente A au groupe entier.

En retour, plusieurs thématiques sont notées sur des « Post it » de plusieurs couleurs :



De fait, différentes pistes de travail semblent, dès à présent, se dessiner :

- Etre un relais au sein de mon quartier,
- Participer à la rénovation de mon quartier, à l'évolution de la ville,
- Améliorer le quotidien et défendre les intérêts des quartiers,
- Envie de participer à la vie de la cité,
- Envie de construire ensemble,
- Créer du lien social en développant l'animation dans des territoires,
- Se rencontrer, échanger, partager,
- Proposer des réflexions sur les mobilités douces, les pistes cyclables,
- Travailler sur l'écologie et l'environnement,
- Travailler sur les équipements sportifs,
- Participer à la réduction des déchets,
- Travailler sur des sujets sensibles et environnementaux, à la transition écologique,
- Travailler sur le développement de la culture de proximité,
- La tranquillité publique, le stationnement, la sécurité routière,
- Le cadre de vie, le voisinage,
- Aborder et travailler sur le thème de la jeunesse ou de l'intergénérationnel,
- Se rapprocher des autres Comités de quartier,
- Travailler sur la communication propre au Comité de quartier « Ramassiers - Cabirol » ...

Modalités de fonctionnement :

A partir du règlement intérieur des Comités de quartier remis lors de la première rencontre, et le visionnage d'un Power Point, une présentation générale du fonctionnement des instances est faite.

Monsieur Philippe Miègeville rappelle les six territoires et le découpage administratif répondant à différents critères énoncés. Trois Comités de quartier ont été créés en 2016 (Ouest-Pigeonnier, Centre et Sud-Est –Ramassiers-Cabirol) et trois sont créés en 2017 (Sud-Ouest-En Jacca-Marots, Est-Le Village et Nord-Hauts de Colomiers).

Monsieur Philippe Miègeville rappelle ensuite la démarche municipale qui consiste à mettre en œuvre une nouvelle approche de la décision pour ainsi développer une culture commune de la participation citoyenne sur l'ensembles du territoire. Tous les projets innovants sont concernés.

Il est rappelé que grâce à leur expertise d'usage et à la connaissance approfondie des différents quartiers, le rôle du Comité de quartier est d'éclairer la décision politique afin qu'elle soit adaptée aux besoins de la population. De plus, cette contribution doit être menée dans le respect de l'intérêt général. Cette notion sera abordée, par chaque Comité de quartier, lors du « Temps 3 » de formation.

Composition du Comité de quartier Pigeonnier :



**COMITÉ
RAMASSIERS
CABIROL**

Collège «Élus» : 5 membres
Coordonnatrice : Marie-Odile BERTRAND

- ✓ Caroline VAUCHÈRE
- ✓ Gökan GONEN
- ✓ Patrick FLOUR
- ✓ Éric KAZMAREK

Collège «Acteurs locaux» : 1 membre
✓ Amicale du Parc de l'Armurié

Collège «Habitants» : 22 membres

Correspondant de quartier
Philippe MIÈGEVILLE

LES COMITÉS DE QUARTIER
Ville de Colomiers

COLOMIERS
ramassiers-cabirol@quartiers-colomiers.fr

Rôle des élus :

Monsieur Philippe Miègeville rappelle le rôle des élus en charge des Comités de quartier :

- Etre garant du respect du Règlement intérieur et de la Charte de la Participation citoyenne. Il est rappelé que cette dernière peut être revue et retravaillée lors d'un temps de travail du Comité de quartier ou en inter Comité de quartier.
- Etre garant de l'utilisation du budget (3500 euros par Comité de quartier).
- Assurer la transmission de l'information nécessaire au développement des projets,
- Faciliter le développement des projets citoyens,
- Valoriser les actions et les projets des Comités de quartier,
- Assurer le lien avec le Conseil municipal,
- Valoriser et coordonner les séances plénières et le Conseil de la Vie Locale.

Le Conseil de la Vie Locale :

Cette instance qui se réunit une fois par an et qui est présidée par Mme Le Maire, invite les membres des différents comités de quartier, à échanger des pratiques, des expériences, à mutualiser les connaissances, les moyens ou encore à travailler sur des thématiques transversales.

Les sujets abordés sont :

- L'organisation générale des Comités de quartier,
- Les moyens dédiés,
- Les projets et les réalisations,
- Les perspectives.

La séance plénière – nomination à faire évoluer pour une approche moins institutionnelle - :

Chaque année, une séance plénière, est proposée aux columérines et aux columérins. Elle peut être adossée à une animation locale et organisée par le Comité de quartier, un partenaire ou un acteur local du territoire. Elle reste une « vitrine » ouverte sur les pratiques de chaque Comité de quartier.

Objectifs des Comités de quartier :

Monsieur Philippe Miègeville rappelle les objectifs des Comités de quartier ainsi que les niveaux possibles de participation :

- Favoriser la mobilisation des habitants,
- Développer le vivre-ensemble,
- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants,
- Favoriser l'expertise d'usage des habitants,
- Créer du lien entre les différents partenaires du territoire.

Niveaux de participation :

- Premier niveau : **INFORMER** : partager des éléments dans le cadre d'un projet. Mise en transparence : exemple : informations sur le Cinéma, Le Grand Central.
- Deuxième niveau : **CONSULTER** : Recueillir l'avis des habitantes et des habitants, s'appuyer sur l'expertise d'usage pour faire évoluer un projet : exemple : consultation aménagement rue du Centre.

- Troisième niveau : **CONCERTE**R : processus de construction collective sur la base d'un dialogue coopératif : exemple : Renouvellement urbain, Grand Val d'Aran.
- Quatrième niveau : **COPRODUIRE** : le projet est produit à la fois par les institutions et par les habitantes et les habitants. Exemple : aménagement du lac du Perget.

Rôle et compétences du Comité de quartier :

Monsieur Philippe Miègeville présente le rôle et les compétences du Comité de quartier :

- Les Comités de quartier sont une instance citoyenne ayant compétence d'avis, de propositions et d'initiatives sur tous les aspects intéressant directement la vie des quartiers.
- Ils ont pour objectif de faciliter l'expression des questions de vie quotidienne et l'émergence de projets rapprochant ainsi les citoyennes et les citoyens de l'action ainsi que de la décision locale.
- Ils sont un des relais entre les élus, les services de la mairie et la population du quartier.
- Débattre, co-élaborer et suivre des projets de quartiers - Participer à l'amélioration de leur cadre et conditions de vie - Développer le lien social à la vie en société.
- La participation aux Comités de quartiers se fonde sur la reconnaissance de toutes et de tous, sur la reconnaissance de la ville comme espace de vie et d'échanges où les individus tissent des relations et unissent leurs efforts et leurs compétences contribuant par leur force de proposition et leur engagement au développement de la commune et au bien-être.
- La durée de cet engagement est de 3 ans.
- Une organisation autonome privilégiant les instants de convivialité reste à mettre en place.
- Cette organisation comprend aussi :
 - La fréquence des réunions,
 - La mise en place de temps de travail en autonomie ou encadrés par les services de la municipalité,
 - Le travail par commissions ou thématiques,
 - L'ouverture du Comité de quartier à la population : points citoyens, diagnostics en marchant, réunions publiques, séance plénière...

Les moyens mis à disposition des Comités :

Le service Démocratie Locale assure la coordination globale et le suivi des Comités de quartier. De plus, il reste un soutien à l'animation des réunions et assure le suivi et l'accompagnement administratif en lien avec les membres du Comité de quartier.

Des moyens logistiques sont mis à la disposition de ces derniers :

- Dossiers préparatoires à la réflexion,
- Convocations, affranchissements, photocopies, courriers,
- Mise à disposition de lieux de réunion dans les structures publiques de la ville : Agora du Perget, salle de l'ensemble associatif, Maison citoyenne...
- Création et mise en place d'outils de communication : site internet de la ville, page FACEBOOK, flyers, tee shirt, kakémono, barnum...
- Une enveloppe de 3500€/an est allouée au Comité de quartier,
- Formations possibles pour les membres en cours d'engagement (exemple : présentation des réseaux sociaux, prise de parole en public, menée de réunions...).

Echéancier :

- Prochain rendez-vous du Comité de quartier RAMASSIERS-CABIROL : La formation visant à la constitution d'un socle commun sur lequel les nouveaux membres de ce Comité de quartier pourront s'appuyer afin d'appréhender librement leurs rôles, leurs fonctions et les différents projets à venir.
- Première réunion de travail durant la première quinzaine de décembre.
- Positionnement d'un membre du Comité de quartier comme représentant dans la commission d'Appel à Projets Développement Durable 2022.
- Positionnement d'un membre du Comité de quartier pour participer au jury du Concours « Déco Noël » porté par la Ville.

Questions diverses :

Se pose la question de la communication interne au Comité de quartier. Les membres sont d'accord pour donner la visibilité des adresses mails lors de l'envoi de mails par le Pôle Participation Citoyenne.

Verre de la convivialité partagé.

Fin de réunion 20h30
